



Assemblée générale du 16 mai 2025 : Nouveau comité directeur

Description

Assemblée générale : M. Chamsouddine Ahmed élu président de Cap Business Océan Indien

À

L'Assemblée générale de Cap Business Océan Indien s'est tenue le vendredi 16 mai 2025 dans les locaux de l'association à Ebène, Île Maurice. Ce rendez-vous annuel, réunissant les membres de l'association, a permis de faire le point sur les actions menées et d'ouvrir une réflexion sur les perspectives à venir. Pour rappel, Cap Business Océan Indien a pour mission de promouvoir la coopération économique régionale dans le sud-ouest de l'Océan Indien (Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles).

À

L'ordre du jour incluait notamment la présentation du rapport moral, du rapport financier et du budget prévisionnel, ainsi que le renouvellement du comité directeur pour le mandat 2025-2027.

À

À

Élection du nouveau comité directeur

À

Un nouveau comité directeur, composé des membres fondateurs de l'association, a été élu pour la période 2025-2027. M. Chamsouddine Ahmed, président de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat des Comores depuis 2021, et vice-président de Cap Business Océan Indien de 2023 à 2025, a été élu président de l'association. Il succède à M. Guillaume Hugnin, président de Cap Business Océan Indien de 2023 à 2025, auparavant représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice,

qui exerçait également les fonctions de trésorier de l'association de 2021 à 2023.

À

Le comité aura pour mission de veiller à la mise en œuvre des projets conformément à la Feuille de route 2021-2026.

À

Composition du nouveau comité directeur :

À

– Président : M. Chamsouddine AHMED, président de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat des Comores ;

– Vice-Présidente : Mme Marie-Nadine ANGELIE, élue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion ;

– Secrétaire : Mme Shabnam ESMAEL, élue de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice ;

– Trésorier : M. Gil RAZAFINTSALAMA, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo ;

– Assistant-Trésorier : M. Bourahima Ali OUSSENI, élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte.

À

À

Deux années de transformation

À

L'année 2023 a été marquée par plusieurs avancées notables. L'équipe opérationnelle a été renforcée par un collectif engagé, en dépit des défis posés par la rotation des experts mobilisés ponctuellement sur des missions. Ensuite, la structuration des ressources administratives a pu être menée à bien dans un contexte de contraintes budgétaires. Enfin, de nouveaux partenariats, outils et méthodologies ont été développés, permettant un accompagnement renforcé des opérateurs économiques régionaux et une mobilisation autour d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

À

Ces dynamiques se sont avérées fructueuses, ayant permis un approfondissement de la collaboration avec les membres et de valoriser les atouts de la région auprès de la communauté des affaires. Cela s'est notamment traduit par l'organisation de conférences-débats au niveau régional et d'une mission collective La Réunion portant sur l'accompagnement.

À

En 2024, plusieurs projets structurants tant pour l'association qu'à l'échelle régionale, ont été mis en œuvre. Un projet pilote ambitieux en faveur de la décarbonation du sud-ouest de l'Océan Indien a été lancé en partenariat avec plusieurs entreprises de la région et cofinancé par l'Agence Française de Développement. Le 14e Forum Économique des Îles de l'Océan Indien (FEIOI) autour du thème « Produire Régional », organisé en collaboration avec l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte, a permis de consolider le réseau d'acteurs et de favoriser les échanges sur les enjeux liés à la production régionale.

À

Des dispositifs d'accompagnement technique du secteur privé ont également été déployés, en particulier sur la question de la biodiversité. Des thématiques stratégiques telles que le tourisme durable et l'économie bleue demeurent au cœur des priorités des Îles de la région.

À

« J'ai eu la chance de voir l'association se structurer, se renforcer et gagner en visibilité. Cap Business Océan Indien, qui est née d'une idée portée par un groupe de membres fondateurs – les Chambres de commerce et d'industrie du sud-ouest de l'Océan Indien –, n'a cessé d'évoluer. C'est cette dynamique collective et cette énergie partagée qui font la force de notre projet commun aujourd'hui », a déclaré Guillaume Hugnin.

À

Les transformations et actions engagées par l'association ont été compilées dans une publication intitulée « [Rapport 23-24 : Réalisations 2023-2024](#) », synthétisant les principales avancées et témoignant de la volonté de fédérer les acteurs économiques autour d'une Feuille de route ambitieuse.

À

À

De nouveaux partenariats au service du secteur privé régional

À

Grâce à des partenariats stratégiques, Cap Business Océan Indien coordonne des projets

régionaux alignés sur les priorités de sa Feuille de route 2021-2026, afin d'accompagner et de mobiliser le secteur privé régional vers un développement économique plus juste, durable et résilient. Outre l'Agence Française de Développement, partenaire de longue date, de nouveaux bailleurs tels que l'Union européenne ou le Critical Ecosystem Partnership Fund ont rejoint l'initiative.

À

« Aujourd'hui, de nombreuses entreprises sentent le potentiel de développement de la zone sud-ouest de l'Océan Indien. Notre région prend une importance stratégique. Ensemble, nous avons les moyens d'aller plus loin, en investissant les uns chez les autres, en attirant des investisseurs extérieurs ou encore en mutualisant des projets dans les pays voisins. En tant qu'association des Chambres de commerce des Îles de l'Océan Indien, notre priorité est de renforcer notre ancrage régional en étendant l'adhésion aux organisations professionnelles sectorielles sur chaque île. C'est en nous rapprochant des acteurs économiques locaux et en ouvrant nos espaces économiques que nous serons plus efficaces et pertinents », souligne Guillaume Hugnin.

À

À

Cap sur le 15^{ème} Forum Économique des Îles de l'Océan Indien

À

Le prochain Forum Économique des Îles de l'Océan Indien se tiendra les 18 et 19 novembre 2025 aux Comores, sous l'égide de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat des Comores.

À

La thématique de cette 15^e édition consacrée à la coopération régionale : « Renforcer les synergies régionales ».

À

À

Le mot du nouveau Président

À

Prise de parole de M. Chamsouddine Ahmed : « C'est avec un immense honneur que je prends la présidence de Cap Business Océan Indien. Ayant eu le privilège de servir comme Président de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat des Comores ces quatre dernières années, et en tant que Vice-Président de Cap Business OI au cours des deux dernières années, j'ai été témoin privilégié des transformations profondes que notre association a connues. Ces évolutions ont été guidées par notre volonté constante de répondre aux attentes des entreprises et des populations de notre magnifique région de l'océan Indien.

À

Dans un contexte mondial marqué par des foyers de tensions, tels que la guerre russo-ukrainienne et les conflits au Moyen-Orient, nous sommes conscients des incidences majeures de ces événements malheureux sur les économies de notre région. Notre mission au sein de Cap Business OI est d'étudier, entre autres, comment réduire l'impact de ces conflits, comment assurer la souveraineté alimentaire de nos populations, comment garantir la paix, comment créer des synergies régionales et comment faire face aux enjeux climatiques pour assurer un développement durable de notre région. Je suis convaincu qu'ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir prospère et résilient pour tous.

À

Enfin, c'est un honneur pour mon pays d'accueillir le 15e Forum Économique des Îles de l'océan Indien. Rendez-vous au mois de novembre 2025. Save the date : les 18 et 19 novembre 2025 à Moroni.

À

En 2025, l'association célébrera son 20^{ème} anniversaire. Ce cap symbolique vient renforcer son engagement en faveur d'un avenir durable pour les entreprises de la région, dans la continuité des orientations fixées par la Feuille de route.

date créée

juin 4, 2025